IRISBUS

Description du véhicule SFR161

0 GÉNÉRALITÉS

0.1 Constructeur : IVECO France
Porte E – 1,Rue des Combats du 24 Août 1944, 69200 Vénissieux
0.3 Marque : IRISBUS
0.4 Désignation commerciale : CROSSWAY LE
0.5 Catégorie internationale : M3
0.6 Genre : TCP
0.7 Type : SFR161
Variante(s) : / Version(s) : /
0.7.1 Décodage de TVV : /
0.8 Puissance administrative : 21 CV.

1 CONSTITUTION GÉNÉRALE

1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 2 roues simples, 2 roues jumelées jantes acier.
1.1.1 Emplacement des roues motrices : AR.
1.1.2 Emplacement des roues directrices : AV.
1.2 Dimensions des pneumatiques :
AV et AR : 275/70 R 22,5 — 148 / 145 J ou indices charge / vitesse supérieur.*
* Application du coefficient de 1,15 prévu à l'annexe 4 de la directive 92/23 CE relative aux pneumatiques. Véhicule exclusivement destiné à l'utilisation en parcours urbain comportant des arrêts fréquents (+15%de charge – point 3.7.2.2 de l'annexe IV de la directive 92/23 CEE modifiée)
1.3 Constitution du châssis : caisse-poutre avec structure en tubes et tôles d'acier soudés.
1.4 Emplacement et disposition du moteur : en AR de l'essieu AR, monté longitudinalement.
1.5 Emplacement du poste de conduite : avancé côté gauche.

2 MASSES ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.
2.1 Masse en charge maxi admissible en service par l'Etat (PTAC) : 18 000
2.2 Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) :
2.2.1.2 Avec remorque équipée de freins à inertie: Néant
2.2.1.2.1 Masse en charge maxi admissible de la remorque avec frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.2 : Néant
2.4 Masse en charge techniquement admissible : 18 000
2.5 Charge maximale admissible :
2.5.1 Sur l'essieu 1 : 6 500
2.5.2 Sur l'essieu 2 : 11 600
2.6 Voie avant : 2,087
2.7 Voie arrière :1,815
2.8 Empattement = 6,030
Véhicules livrés carrossés aménagés
2.9 Poids à vide du véhicule en ordre de marche (valeurs mini avec chauffeur) :
(Ces poids augmentent en fonction des options d'équipement et de l'aménagement ; voir certificat de Conformité - point G1).

2.9.0	Total :	9 730
2.9.1	Sur l'essieu 1 :	3 400
2.9.2	Sur l'essieu 2 :	6 330
2.10	Porte à faux avant :	2,673
2.11	Porte-à-faux arrière :	
2.11.1	Mini sans ferrure ni accessoires :	3,292
2.11.2	Maxi sans ferrure ni accessoires :	3,292
2.11.3	Maxi avec ferrure et accessoire :	3,292
2.12	Longueur hors tout :	11,995
2.13	Largeur hors tout :	2,550

3 MOTEUR

3.1 Dénomination du type : F2BE3682---------
3.1.1 Marque : IVECO
3.1.2 Marquage moteur : F2BE3682---------
3.2 Description générale :
3.2.1 Genre : Moteur thermique
3.2.2 Principe de fonctionnement: Moteur diesel à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin ; suralimentation par turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement avec échangeur.
3.2.3 Suralimentation : Turbocompresseur
3.2.4 Dispositif anti-pollution : Oui,
SCR (Selective Catalytic Reduction) : Système de réduction des gaz polluants utilisant l'urée comme catalyseur (AdBlue) ou
SCR + CRT(Continuous Regeneration Trap): système utilisant en plus de l'urée un filtre à particules

Moteur	SCR	SCRT
F2BE3682B*R	X	
F2BE3682B*S	X	
F2BE3682B*U		X

3.3 Nombre et disposition des cylindres : 6 en ligne
3.4 Cylindrée : 7790
3.5 Rapport volumétrique de compression : 16 ± 0,8 / 1 *F2BE3682B*--*
3.6 Puissance maximale (kW) : 243
3.7 Régime de puissance maximale (tr/min) : 2 050
3.8 Couple maximal (daNm ISO) : 150
3.9 Régime de couple maximal (tr/min) : 1 125
3.10 Régime de rotation maximal (tr/min) : 2 250 ± 100
3.11 Carburant utilisé : G.O.
3.12 Réservoir de carburant

	de série	en option
3.12.1 Emplacement	en avant de l'essieu 2	en avant de l'essieu 2
3.12.2 Capacité	210 litres	330 litres
3.12.3 Matériaux	plastique	plastique

3.12.4 Réservoir d'urée

	de série
3.12.4.1 Emplacement	à l'arrière droit
3.12.4.2 Capacité	60 litres
3.12.4.3 Matériaux	plastique

3.13 Mode d'alimentation du moteur : par injecteurs pompes.
3.14 Type de filtre à air : sec.
3.15 Allumage : par compression.
3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 24.
3.18 Refroidissement du moteur: Par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur débrayable.
3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1.
3.20 Niveau sonore au point fixe : *F2BE3682B*--*
3.20.1 Valeur du niveau sonore (dBA) :
- avec boîte I 85
- avec boîte II 87
20.2 Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/mn) : 1 540
3.20.3 Position de la sortie de l'échappement : arrière droit.
3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur Diesel) : sur la plaque constructeur.
3.24 Classe environnementale :

0555*0651C avec moteur F2BE3682B*R(#)
0555*0651G avec moteur F2BE3682B*S(#)
0555*0651K avec moteur F2BE3682B*U(#)

(#) : A, B, C, D, E = désignation particulière pour identifier les moteurs sans limiteur de couple ne pouvant équiper que les véhicules utilisés par les forces armées, les services de secours, les services incendie et les ambulances en application du point 6.5.5.8 de la directive 2006/51/CE

4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1 Type de boîte de vitesses :
boîte I mécanique à 6 rapports + 1 M. AR (ZF 6S1600),
boîte II automatique à 4 rapports +1 M. AR. (VOITH D864.5).
4.1.1 Emplacement du levier de commande: levier au plancher(Boîte I) ou clavier sur console (Boîte II).
4.2 Type d'embrayage : monodisque à sec.
4.2.1 Mode de commande : hydraulique avec assistance pneumatique.
4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbre et cardans entre boîte et pont AR.
4.4 Démultiplication de la transmission :
4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) :
275/ 70 R 22.5 (2 916).
4.4.2 Démultiplication et vitesses à 1 000 tr / min (avec couple 11/41 (1/3,73) pour la boîte I et avec couple 9/44 (1/ 4,888) pour la boîte II.
Boîte I : (ZF 6S1600)

Combinaison des vitesses	Rapport de boîte	Rapport total du pont	Réduction planétaire	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr / min (en km / h)
1 ère	1 / 7,72	1 / 3,73 (11x41)	1	1 / 28,79	6,08
2 ème	1 / 4,42			1 / 16,48	10,61
3 ème	1 / 2,66	1 / 4,10 (10x41)	1	1 / 9,92	17,63
4 ème	1 / 1,79			1 / 6,67	26,23
5 ème	1 / 1,28			1 / 4,77	36,68
6 ème	1 / 1			1 / 3,73	46,90
AR	1 / 7,10			1 / 26,48	6,60

Boîte II : (VOITH D864.5)

Combinaison des vitesses	Rapport de boîte	Rapport total du pont	Réduction planétaire	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr / min (en km / h)
1 ère	1 / 5,027	1/4,888 (9x44)	1	1 / 24,57	7,12
2 ème	1 / 1,36			1 / 6,64	26,35
3 ème	1/1	1/5,625 (8x45)	1	1/4,88	35,85
4 ème	1 / 0,735			1 / 3,59	48,73
AR	1 / 4,1			1 / 20,04	8,73

4.5 Vitesse maximale calculée : environ 114 km / h au régime de régulation à vide.
4.6 Indicateur de vitesse : oui.
4.7 Compteur kilométrique : oui.
4.8 Chronotachygraphe : en option (obligatoire pour le transport d'enfants).
4.9 Limiteur de vitesse : oui (vitesse limitée à 85Km/h pour raison technique).

5 SUSPENSION

5.1 Avant : combinés « coussin pneumatique-amortisseur télescopique », valve de nivellement
5.2 Arrière :
5.2.1 Suspension de l'essieu moteur : coussins pneumatiques, amortisseurs télescopiques, valve de nivellement, bielles de retenue de pont, barre stabilisatrice.
5.3 Essieux relevables ou délestables : /
5.4 Suspension spécifique :
- pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : agenouillement côté droit ; le déplacement du véhicule n'est pas possible lorsque ce dispositif est actionné ;
- en option possibilité de monte et baisse de la suspension qui revient automatiquement en position route en circulation.

6 DIRECTION

6.1 Type de direction : écrou à billes, assistance hydraulique avec vérin intégré.
6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) : 22

7 FREINAGE

7.1 Frein de service : à commande pneumatique et à double circuit pneumatique agissant respectivement sur les roues AV et AR (type I-I).
7.2 Répartiteur de freinage : non.
7.2.1 Dispositif antibloqueur des roues : oui, en série (catégorie 1).Dispositif comportant un capteur par roue ; régulation individuelle à l'AR, régulation individuelle modifiée à l'AV,
un voyant orange au tableau de bord signale toute défaillance.
de série: dispositif anti-patinage (ASR).
7.3 Frein de secours : par le frein de stationnement.
7.4 Frein de stationnement : cylindres à ressorts sur l'essieu 2.
7.4.1 Frein de point d'arrêt : en option, à commande électropneumatique, agissant sur le frein de service de l'essieu 2.
7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :
7.5.1 Frein de service : pneumatique.

7.5.2 Frein de secours : mécanique.(ressorts)
7.5.3 Frein de stationnement : mécanique.(ressorts)
7.5.4 Frein de point d'arrêt : pneumatique
7.6 Assistance des freins : sans objet
7.7 Réservoirs de fluide ou d'énergie :
- air comprimé: 1 de 30 litres pour circuit AV, 1 de 30 litres + 1 de 15 litres pour circuit AR et en option 1 de 15 litres pour le dispositif de desserrage auxiliaire du frein de stationnement.
servitudes: 1 de 30 litres.

7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : témoins optiques rouges sur planche de bord et/ou témoin acoustique.
7.7.2 Paramètres mesurés pour l'alarme : chute de pression ; défaillance de l'antibloqueur.
7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : par actionnement de la clef de contact.
7.8 Type de freins :
7.8.1 Frein de service :
7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : à disques
7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : à disques
7.8.2 Frein de secours : à disques
7.8.3 Frein de stationnement : à disques
7.9 Ralentisseur :
- frein moteur par décompression,
- hydraulique incorporé à la boîte de vitesse,
- électrique sur la transmission.

7.9.1 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II : sans objet
7.9.2 Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration des poids prévue au nota du chapitre 2 : sans
7.9.3 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II bis :
Avec boîte I: frein moteur par décompression + électrique sur la transmission.
Avec boîte II: frein moteur par décompression + hydraulique incorporé à la boîte de vitesse.

8 CARROSSERIE

8.1 Description sommaire de la carrosserie : autobus.
8.1.2 Aménagements particuliers en option :
- Double vitrage (*)
- Chauffage autonome (*)
- Air conditionné (*)

(*) NOTA : le poids du véhicule augmente avec les options ci-dessus.
8.2 Matériaux constituant la carrosserie :
8.2.1 Nature : caisse autoportante de conception mixte alliant des profilés et tôles embouties assemblés par soudure.
8.2.2 Protection contre l'incendie : oui, assuré par la nature des matériaux utilisés
8.2.3 Trappes d'évacuation des fumées: au minimum 1 trappe d'évacuation des passagers dans le toit.

8.3 Nombre de places :
8.3.1 Fourchette des aménagements:

Implantation	Places assises y compris le conducteur	Places debout maxi	Passagers en fauteuil roulant	TOTAL	Surface (m²) pour voyageurs debout
1	36	74	0	110	9,78
	36	66	1	103	8,78
2	39	67	0	106	8,83
	39	59	1	99	7,80
3	42	62	0	104	7,85
	42	54	1	97	6,90
4	43	65	0	108	8,16
	43	57	1	101	7,19
5 Voir Nota	43	65	0	108	8,16
	43	57	1	101	7,19

Nota : l'implantation N°5 comporte huit sièges dos à la route à l'arrière (3e et 4e rangée en arrière de la porte médiane)
Ce véhicule peut recevoir un maximum de 74 places debout.
Obligation sur la position des places assises : toutes les implantations doivent comporter au minimum 24 places assises pour les passagers. (S_0= 24m²).

8.4 Sièges :
8.4.1 1 siège conducteur.
8.4.2 Sièges voyageurs : suivant aménagement.
8.4.3 Équipements particuliers en option [voir attestation d'équipement] :
8.4.4 Aménagement pour personnes à mobilité réduite :
8.4.4.1 4 sièges réservés.
8.4.4.2 Aménagement pour passagers en fauteuil roulant : 1
Le fauteuil roulant est « dos à la route » : avec dosseret, rambardes, communication avec le conducteur spécifique, et rampe d'accès manuelle ou électrique. Dans le cas d'une rampe d'accès électrique, présence de balisage (voir point 9.14)
Lorsque la rampe est sortie, le véhicule est automatiquement freiné.
8.5 Nombres de portes (numérotées de l'avant vers l'arrière) :
8.5.1 latérales :
véhicule 2 portes doubles de service
- 1 porte double dans porte-à-faux avant : porte n°1
- 1 porte double dans empattement : porte n°2

8.5.2 Type de portes : 2 vantaux : louvoyantes extérieur (électro-pneumatiques), avec commandes de sécurité intérieure et extérieure.
8.5.3 Fermetures : Par commande électro-pneumatique.
8.6. Emplacement et mode d'ouverture des fenêtres :
8.6.1 Nombre et emplacement :
Au pavillon : 2 trappes d'évacuation.
Face arrière : 1 fenêtre
Face latérale droite : 7 fenêtres dont 1 fenêtre de secours.
Face latérale gauche : 7 fenêtres dont 2 fenêtres doubles de secours.

8.6.2 Mode d'ouverture : Les partie hautes des fenêtres sont basculantes ou coulissantes. Les fenêtres de secours sont de type brisable (un marteau-pic à proximité de chaque fenêtre de secours ou marteaux-pics à proximité du conducteur).La baie conducteur est coulissante.
8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
8.7.1 Pare-brise : verre feuilleté
8.7.2 Vitres latérales : verre trempé
8.7.3 Lunette arrière : verre trempé
8.8 Equipement des places assises en ceinture de sécurité : Non
en option sur le siège chauffeur (avec une ceinture 3 points)
8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement :
8.10.1 Avant : /
Arrière : assuré par la carrosserie

9 ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1	Feux de route : .	2, groupés
9.2	Feux de croisement :	2, groupés
9.3	Feux de position:	
9.3.1	avant :	2, incorporés aux feux de croisement
9.3.2	latéraux	6, sur chaque face, incorporés aux catadioptres latéraux
9.4	Feux de position arrière :	2 (feux rouges arrière).
9.5	Indicateurs de changement de direction :	
9.5.1	Avant :	2, indépendants
9.5.2	Arrière :	2, indépendants + 2 en option en partie haute
9.5.3	Latéraux :	1 ou 2 indépendants
9.6	Feux stop :	2, indépendants + 2 en option en partie haute
9.7	Éclairage de la plaque d'immatriculation	2 feux indépendants
9.8	Dispositifs réfléchissants :	
9.8.1	Avant :	/
9.8.2	Arrière :	2, indépendants
9.8.3	Latéraux :	6, sur chaque face, incorporés aux feux de position
9.9	Feux de détresse :	par fonctionnément simultané des indicateurs de changement de direction.
9.10	Feux de marche arrière :	2, indépendants
9.11	Feux de brouillard :	
9.11.1	Avant :	2, indépendants
9.11.2	Arrière :	2, indépendants
9.12	Feux d'encombrement :	
9.12.1	Avant :	2, indépendants
9.12.2	Arrière :	2, indépendants
9.14	Feux spéciaux : balisage mentionné au point 8.4.4.2, deux feux clignotants (1 de chaque côté de la porte n°2), fonctionnant lors de la sortie de la rampe et s'éteignant lorsque celle-ci est totalement rétractée.	

10 DIVERS

10.1 Accessoires :
10.1.1Essuie-glace : 2 à 2 vitesses et balayage intermittent.
10.1.2 Lave-glace : oui.
10.1.3 Rétroviseurs : 2, extérieurs (en option miroir de surveillance côté droit)
10.1.4 Avertisseur sonore : 1.
10.1.5 Dispositif antivol : Non.
10.1.6 Extincteur : 1 à proximité du poste de conduite
10.1.7 Équipements particuliers des véhicules de transport en commun de personnes : en o chauffage autonome alimenté au combustible liquide (par réservoir spécifique ou non
10.2 Marques d'identité :
10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : face AV côté D derrière la calandre
10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : côté AV D derrière
10.2.3 Structure du numéro d'identification :

V	N	E	S	F	R	1	6	1	0	*	0	0	0	0	0
Code constructeur			Descripteur							(*)Usine de fabrication	Indicateur				

10.2.4 Le numéro d'identification commence à :

V	N	E	S	F	R	1	6	1	0	*	0	0	6	6	3

Identification du moteur : sur carter partie haute, coté droit.

11 VISITES TECHNIQUES

11.1 Emplacement de la plaque du correcteur : néant.
11.2 Pression déclarée par le constructeur : 9 bars.
11.3 Pression de disjonction : 9,9 bars.
11.4 Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) :
11.4.1 - à la tête d'alimentation : néant
11.4.2 - à la tête de commande : néant.
11.5 Longueur des bras de levier (mm) : essieu 1 : néant - essieu 2 : néant.
11.6 Course maximale des actionneurs de freins (mm) : essieu 1 : néant - essieu 2 : n

11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

Inscription	Affectation
Orange	Circuit frein essieu 1
Bleu	Circuit frein essieu 2
Marron	Circuit servitudes
Vert	Circuit frein de parc.

11.8 Observations : /

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande d'IVECO FRANCE, 1, Rue des combats du 24 Août 1944 – porte E 69200 VENISSIEUX, que les véhicules :

- de catégorie internationale : M3,
- genre : TCP
- marque : IRISBUS
- type variantes versions :SFR161,

livrés aménagés, satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type concerné.

Cette extension est motivée par l'introduction de l'implantation N° 5

Nota : Néant

Mentions particulières (à reporter sur la carte grise) : Nombre de places assises : (véhicule à nombre de places variable) = 43

fait à LYON, le 07 Avril 2009
l'attaché à la division des contrôles techniques,
ingénieur de l'industrie et des mines

Alain DANIERE

VU, APPROUVÉ ET ENREGISTRÉ SOUS LE N° **L0055-08-02**
fait à LYON, le 7 avril 2009
Pour le directeur régional de l'industrie de la recherche et de l'environnement
et par délégation,
l'attaché à la division des contrôles techniques,
ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines

Jean luc PRAT

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ (Véhicules prêts à l'emploi)

Je soussigné: **IVECO France**, Porte E – 1, Rue des Combats du 24 août 1944, 69200 VENISSIEUX - Constructeur
certifie que le véhicule prêt à l'emploi:

Dénomination

(D.1) Marque : IRISBUS
(D.2) Type Variante Version — Type: SFR 161 — Variante: / — Version: /
(D.3) Dénomination commerciale : CROSSWAY LE
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type (2) : VNESFR161OM006915
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (Kg): 18 000
(F.2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (Kg): 18 000
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (Kg): Néant
(G) Masse en service (G1 + 75) (Kg) (2) : 11 465
(G.1) Masse à vide national (PV) (Kg) (2) : 11 390
(J) Catégorie internationale : M3
(J.1) Genre national : T.C.P.
(J.3) Carrosserie (désignation nationale) : BUS
(K) Numéro de la réception par type : L-0055-08-02
(P.1) Cylindrée (cm³): 7790
(P.2) Puissance nette maximale (kW) : 243
(P.3) Source d'énergie : G.O
(P.6) Puissance administrative (CV) : 21
(S.1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur), véhicule à nombre de places variable : = 43
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (dB(A)) : ~~86~~ – 87 (1)
(U.2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par mn⁻¹) 1 540
(V.7) CO_2 : NC
(V.9) Classe environnementale : (1)

~~0555*0651G avec moteur F2BE3682B*R~~
0555*0651G avec moteur F2BE3682B*S
~~0555*0651K avec moteur F2BE3682B*U~~

- est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception ci dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota);
- sort de nos usines (magasins), le
pour être livré à :

IVECO FRANCE
Société Anonyme au Capital de 92 836 130 Euros
1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E
69200 Vénissieux Cedex
RCS 419 683 818 LYON

Fait à, LYON Le - 7 MAI 2009

(1) Rayer la mention inutile
(2) A compléter

Nota: Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type

Rappel: Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R312-1 à R313-25, R314-1 à R317-7, R317-15 à R317-17 et R318-1 à R 318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :- d'une déclaration à la préfecture;
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

ATTESTATION D'ÉQUIPEMENT (suivant le Procès-Verbal de Réception par Type n° L-0055-08-02 du 07 Avril 2009)

Je soussigné, **IVECO France**, Porte E – 1, Rue des Combats du 24 août 1944, 69200 VENISSIEUX, Constructeur, certifie que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé :

a) D'un frein moteur par décompression (sans incidence sur poids) Oui

D'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur électrique marque "TELMA",type "FN82-40 pour la boîte I, (sans incidence sur poids) (*) ~~Oui~~ Non

D'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur combiné hydraulique incorporé à la boîte de vitesses automatique (boîte II) (sans incidence sur poids) (*) Oui ~~Non~~

b) D'un limiteur de vitesse à. 85 km/h

c) D'un dispositif antibloqueur de roues (ABR) Oui

d) D'un dispositif antipatinage (ASR) (*) Oui

e) D'un chauffage autonome type Thermo 300 (*) ~~Oui~~ Non

f) D'un limiteur de couple de 25% (voir point 3.24 de la notice descriptive) (*) Oui ~~Non~~

g) d'une implantation permettant (1) | 42 | places assises et | 56 | places debout, soit un total de | 98 |.
(Voir point 8.3.1 de la notice descriptive - Carrosserie)

h) D'un pack UFR (Unité pour Fauteuil Roulant) Oui

Rappel : En présence d'un passager en fauteuil roulant, le nombre de passagers debout est minoré en fonction du calcul de répartition des charges.
(Voir point 8.3.1 de la notice descriptive - Carrosserie)

Nota 1 : Ce véhicule est conforme aux dispositions des directives : 2005/55*2006/51C (Euro 4) avec le moteur F2BE3682B*R
2005/55*2006/51G (Euro 5) avec le moteur F2BE3682B*S
2005/55*2006/51K (EEV) avec le moteur F2BE3682B*U

(*) Rayer les mentions inutiles.

Fait à LYON, le : - 7 MAI 2009

IVECO FRANCE
Société Anonyme au capital de 93 856 130 Euros
1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E
69200 Vénissieux Cedex
RCS 419 683 818 LYON

ATTESTATION D'ÉQUIPEMENT (suivant le Procès-Verbal de Réception par Type n° L-0055-08-02 du 07 Avril 2009)

Je soussigné, **IVECO France**, Porte E – 1, Rue des Combats du 24 août 1944, 69200 VENISSIEUX, Constructeur, certifie que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé :

a) D'un frein moteur par décompression (sans incidence sur poids) Oui

D'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur électrique marque "TELMA",type "FN82-40 pour la boîte I, (sans incidence sur poids) (*) ~~Oui~~ Non

D'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur combiné hydraulique incorporé à la boîte de vitesses automatique (boîte II) (sans incidence sur poids) (*) Oui ~~Non~~

b) D'un limiteur de vitesse à. 85 km/h

c) D'un dispositif antibloqueur de roues (ABR) Oui

d) D'un dispositif antipatinage (ASR) (*) Oui

e) D'un chauffage autonome type Thermo 300 (*) ~~Oui~~ Non

f) D'un limiteur de couple de 25% (voir point 3.24 de la notice descriptive) (*) Oui ~~Non~~

g) d'une implantation permettant (1) | 42 | places assises et | 56 | places debout, soit un total de | 98 |.
(Voir point 8.3.1 de la notice descriptive - Carrosserie)

h) D'un pack UFR (Unité pour Fauteuil Roulant) Oui

Rappel : En présence d'un passager en fauteuil roulant, le nombre de passagers debout est minoré en fonction du calcul de répartition des charges.
(Voir point 8.3.1 de la notice descriptive - Carrosserie)

Nota 1 : Ce véhicule est conforme aux dispositions des directives : 2005/55*2006/51C (Euro 4) avec le moteur F2BE3682B*R
2005/55*2006/51G (Euro 5) avec le moteur F2BE3682B*S
2005/55*2006/51K (EEV) avec le moteur F2BE3682B*U

(*) Rayer les mentions inutiles.

Fait à LYON, le : - 7 MAI 2009

IVECO FRANCE
Société Anonyme au capital de 93 856 130 Euros
1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E
69200 Vénissieux Cedex
RCS 419 683 818 LYON